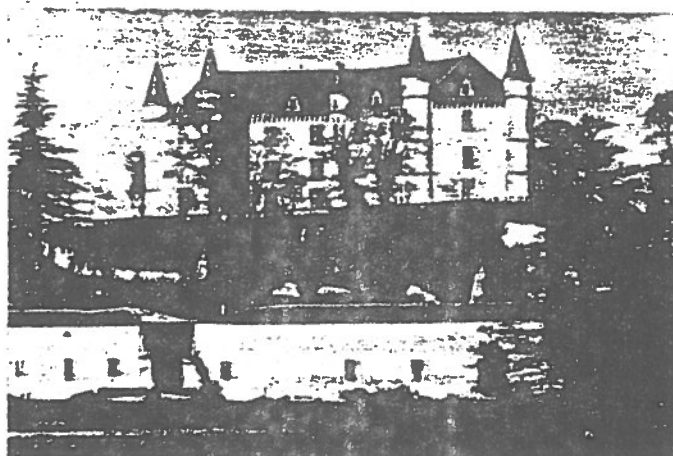


DECEMBRE 1985

VIVRE

A



Château de La Rocheaury.

(Photo X...)

MOUTHIERS-SUR-BOËME

LE MOT DU MAIRE

=====

L'année 1985 s'achève. Voilà le moment venu d'en faire le bilan communal et d'examiner la direction prise.

Bilan financier :

J'ai déjà traité ce sujet et je rappellerai que le taux d'imposition des 4 taxes locales est resté constant et que la commune se situe avec des finances saines dans la moyenne des communes de même catégorie, Biensûr si notre budget était plus élevé !...

Bilan social :

L'hiver a été rude et notre commune a joué la solidarité. (aide diverses, en particulier chauffage) Travail très méritant des diverses associations locales : A.D.M.R., secours populaire, secours catholique etc... Aide aux jeunes sans formation : stage d'insertion, embauche de T.U.C.

Aide aux personnes âgées : (Plusieurs dossiers de rénovation de logement ont été subventionnés grâce à l'action du comité gérontologique)

Aide aux familles : Centre de Loisirs pour les petites vacances.

Bilan associatif :

Que d'activités, je ne me risquerai pas dans l'établissement d'une liste de peur d'en oublier, mais je tiens à signaler la création d'une M.J.C. rendue nécessaire par

l'augmentation des activités socio-éducatives et les demandes d'activités nouvelles (Clubs photos club informatique, etc...)

A ce propos, je tiens à remercier tous les bénévoles qui se dépensent sans compter dans toutes ces associations au bénéfice de tous. Leurs efforts ne sont pas toujours récompensés par le succès qu'ils mériteraient; renseignez-vous, vous trouverez à MOUTHIERs l'association qui vous intéresse ! et si vous ne trouvez pas, alors prenez vous par la main et construisez la.

Nous vous y aiderons. A propos de ce bilan, une déception toutefois : Le refus d'émettre pour Radio-Boëme pour des raisons qui ne sont pas très

convaincantes?...

Affaire à suivre.

Bilan des travaux et des projets :

Tout au long de l'année vous avez reçu le compte rendu fidèle des travaux en cours ou en prévision C'est pourquoi je ne citerai que les projets en voie de réalisation:

-Foyer résidence pour personnes âgées.

-Achèvement de la maison pour tous (si la subvention départementale tant attendue arrive)

-Modifications importantes de la salle polyvalente.

-Construction d'un garage communal sur le terrain S.N.C.F. -Zone d'emploi.

Ceux qui suivent de près ces réalisations ont compris que l'enjeu est de nous doter des équipements nécessaires à une commune de plus de 2 200 h., afin de disposer d'un ensemble d'éléments permettant le mieux vivre dans une meilleure efficacité. Et puis vous me permettrez d'être un peu chauvin, en disant qu'à MOUTHIERs le bien vivre est une tradition qu'il faut cultiver.

DES FOURNITURES SCOLAIRES POUR KOUDOUGOU

=====

Des membres vendéens de l'association E.A.S.B.K. (Echanges et Amitié avec les Saaba. et les Benenooma de KOUDOUGOU) se rendront en camion à KOUDOUGOU en Janvier prochain. Ils souhaiteraient emporter, entre autres, beaucoup de fournitures scolaires dont a besoin Koudbi pour l'école qu'il a commencé à faire fonctionner : papier, cahiers, crayons de papier ou de couleur, stylos-bille (mais pas de feutres) ...

Les personnes qui pourraient faire don de ce matériel scolaire sont invitées à le déposer soit à la mairie, soit à l'école -éventuellement par l'intermédiaire des élèves- avant le 15 janvier.



**REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL DU
14 novembre 85**

Foyer pour personnes âgées:

Quelques détails, concernant le foyer des personnes âgées, restaient à solutionner et fut ce soir-là l'occupation principale du conseil.

-Voirie :

Une nécessité d'accès aux bâtiments, par la route de BLANZAC (sécurité) oblige la création d'une voie de 8 m, côté cimetière. Nous devons pour cela acquérir des terrains appartenant à M. DE BEAUCÉ, celui-ci nous demande, en contrepartie, de lui vendre le chemin rural donnant accès à Forge. Le Conseil donne son accord (1 seule voix contre). Une enquête d'utilité publique sera ouverte.

-Ecoulement d'eau :

L'assainissement existant sur la route de la Chauveterie, l'évacuation des eaux usées se fera par simple raccordement. Les eaux pluviales seront collectées par un fossé suivant la pente naturelle jusqu'à la rivière.

Constructions de H.L.M. :

Sur le terrain communal attenant au Foyer des Personnes âgées des bâtiments individuels doivent être construits. Etant donné le caractère social de ces habitations, le Conseil décide, dans le but d'alléger au maximum le montant des futurs loyers, de céder gratuitement les dits terrains à la société des H.L.M.

Garderie :

A compter du 1er décembre et en application de la loi, les tarifs de garderie seront relevés de 3% et passent donc à :
125 F. / mois pour un enfant.
98,80 F. / mois par enfant à compter de 2 enfants.

12,30 F. / journée.
6,15 F. / demi-journée.
Centre de loisirs du mercredi et des petites vacances :
30,90 F. / jour et par enfant.
24,70 F. par jour et par enfant à compter de 2 enfants.
15,45 F. / demi-journée.

Travaux :

Sur la voie communale au lieu-dit "Le Morineau" des travaux de réfection devant être entrepris pour soutenir la chaussée, le Conseil décide d'élargir par la même occasion. Une enquête d'utilité publique sera ouverte.

La pose de bordures de trottoir est prévue de la place de la mairie jusqu'au pont de chemin de fer (côté droit).

Divers :

La vente d'un terrain communal au lieu-dit "Le grand guillon" est consentie à M. BARBE Hugues : une enquête d'utilité publique sera ouverte.

Un somme de 600 F. est allouée à la C.P.P.N. du Collège de LA COURONNE (fréquentée par 2 enfants de MOUTHIERS) en vue de sorties éducatives.

**CENTRE DE LOISIRS
DES
VACANCES DE NOEL**

Les personnes désireuses de mettre leur enfant au Centre de Loisirs de MOUTHIERS pendant les vacances de NOEL, et qui n'avaient pas répondu à l'enquête lancée début octobre sont priées de se mettre en rapport dès que possible avec Mme MARTIAL ou Mme BREGEAS, les animatrices de la garderie et du centre de loisirs.

MAISON DES JEUNES

Bruno MARTIAL, Fabrice VAN DEN BUSCHE, Mireille TAMAGNA, Anne DEDIEU, Christelle LINERS, Alain PONCABARE et Pierre MOULIGNIER.

Voici énumérée la liste des membres du nouveau bureau de la Maison des Jeunes.

La Maison des Jeunes aura cette année un planning plus réduit, puisqu'elle se cantonnera à effectuer entre deux et quatre activités principales ponctuelles.

Afin de permettre un aménagement confortable et accueillant d'un nouveau local mis à notre disposition.

L'activité la plus importante aura lieu dans la nuit transitoire 85/86, où nous organisons pour la 3^{ème} année consécutive, notre réveillon.

Des invitations seront mises en circulation.

Des inscriptions pourront être enregistrées toute la semaine à partir de 20 H au 45/61/04/62.

Rendez-vous donc au 1er de l'an !

INFORMATIQUE

Un certain nombre de personnes se sont dites intéressées par la création d'un club informatique. Ce qu'il faudrait maintenant ce sont des animateurs s'y connaissant en informatique pour animer le futur club. Se faire connaître à la mairie S.V.P.



**RESTAURANT
SCOLAIRE**

Lundi 9 :
céleri remoulade
rôti de dindonneau
haricots blancs
compote

Mardi 10 :
potage
rôti de boeuf
pommes de terre frites
fromage
fruit

Mercredi 11 :
crudités rôti de porc
choux de bruxelles
fromage
fruits

Jeudi 12 :
sardines au citron
côtes de porc
garniture de céleri
fromage
fruits

Vendredi 13 :
chou en salade
cuisses de lapin en sauce
pommes de terre
yaourt



CONSEIL LOCAL DES PARENTS D'ÉLÈVES

=====

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 4 octobre, en présence de M. le Maire, des membres de la commission scolaire et des enseignants.

Au cours de cette assemblée ont été abordés les sujets suivants :

- Les effectifs des écoles élémentaire et maternelle
- La garderie
- Le Centre de Loisirs pour les petites vacances
- Les travaux effectués dans les écoles
- Le bilan financier de l'association.

Mesdames GLAPIER et MICHAUD, dont nous tenons à saluer l'efficacité et le dévouement au sein de l'association et que nous remercions, quittant leurs fonctions, le bureau est renouvelé par vote et se compose comme suit :

Présidente : Martine BONNET.

Vice-Président : Michel LIMOGES.

Secrétaire : Christine DISCOUR.

Secrétaire-Adjointe : Pascale VINSONNAUD.

Trésorière : Christiane VIDEAU.

Trésorier-Adjoint : Jean-Claude POUPART.

Membres : Mmes BOUREAU, BREGEAS, CUISSET, COUTURIER, DENIS, DENOEL, FERREGANNE, HASSAN, LUCAS, MICHAUD, QUIRAS, MENEGHINI MEJRI, NANGLARD, POTIER, VIGNAUD, M. BREGEAS, EPAUD, RABIER.

Le conseil local des Parents d'élèves a un rôle d'information auprès des familles et de représentation de celles-ci auprès de l'administration de l'Éducation Nationale et auprès des collectivités locales. Il se propose de favoriser et faciliter les rapports individuels ou

collectifs entre parents et enseignants. Il a présenté des listes de parents délégués qui participent aux conseils d'école (maternelle et élémentaire).

Au cours de cette année, le Conseil local vous proposera deux soirées-débat sur des sujets touchant à la vie des enfants :

- Rythmes de vie
- Informatique

Il organise des activités ouvertes à tous les habitants de MOUTHIERs comme le concours de belote, le loto ou un dîner-dansant, dont les bénéfices profitent à tous les enfants des écoles de MOUTHIERs (Achat de livres pour les bibliothèques des écoles, de matériel pour la garderie ou engagement d'une stagiaire dans le cadre des T.U.C. par exemple).

BABY-SITTING

=====

Il est organisé à MOUTHIERs, tout au long de l'année, un assez grand nombre de manifestations qui, pour certaines, se déroulent le soir. La proximité d'ANGOULÈME peut aussi inciter à sortir le soir : cinéma, théâtre, concerts, manifestation du C.A.C., saison lyrique, etc...

Les parents de jeunes enfants sont, en général, cloués à la maison. C'est pourquoi la commission "cadre de vie" a pensé, au cours de sa dernière réunion, qu'il serait souhaitable d'encourager à MOUTHIERs le système du Baby-Sitting. De quoi s'agit-il? Du recours à des jeunes filles volontaires pour se rendre chez quelqu'un garder les jeunes enfants

pendant l'absence des parents, moyennant une petite rémunération.

Il est donc demandé à toutes les jeunes filles - et pourquoi pas ? jeunes gens - intéressés de faire connaître à la mairie : leurs nom, prénoms, adresse précise et n° de téléphone qui seront publiés dans le prochain bulletin municipal. Les personnes qui voudront faire appel à ces jeunes pourront alors le faire directement.



LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

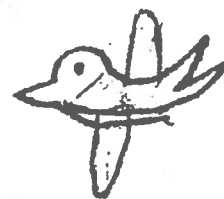
=====

Il est rappelé à Tous qu'il existe une bibliothèque municipale grâce à laquelle petits et grands pourront trouver la lecture leur convenant. Elle possède un fonds d'ouvrages permanent, ainsi que, en dépôt, des livres régulièrement renouvelés de la bibliothèque centrale de prêt.

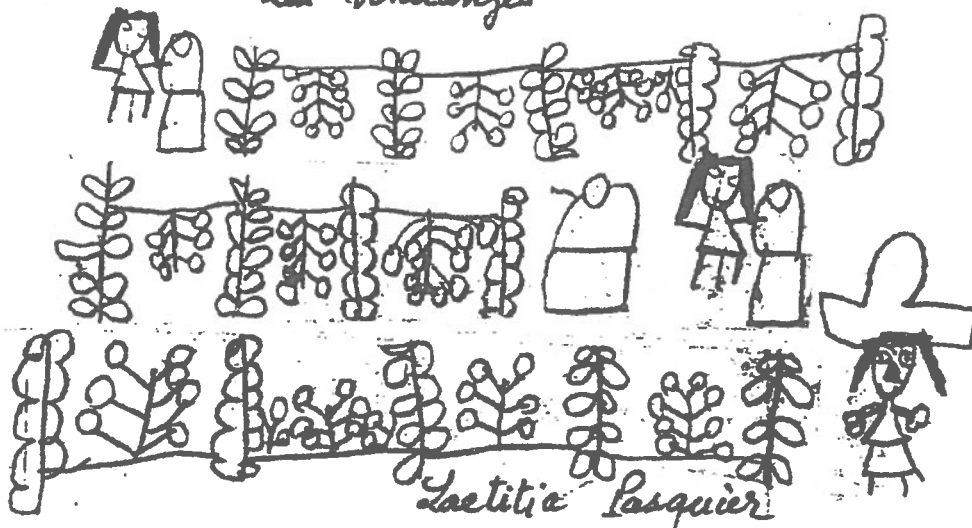
Cette bibliothèque, très discrète, est située dans la salle de réunions de la mairie. Mme CHERRIERse tient à la disposition des gens tous les mercredis après-midi de 14 heures 30 à 17 heures. Cependant, il est possible de retirer ou de rapporter un livre à tout moment pendant les heures d'ouverture de la mairie, c'est-à-dire du lundi au vendredi, de 9 H à 12 H 30 et de 14 H à 18 H et jusqu'à 20 H le vendredi

Il suffit dans ce cas, de s'adresser au secrétariat de la mairie.

Signalons aussi que l'acquisition d'une encyclopédie est envisagée afin de permettre au élèves d'effectuer des travaux de recherches qui leur sont assez souvent demandés.



Les vendanges



**CALENDRIER
DES FETES POUR LE
MOIS DE DECEMBRE**
=====

Sam. 7 : Concours de belote
des Parents d'élèves

Dim. 14 : Reportage sur
l'Inde.

Mar. 31 : Réveillon de
la St Sylvestre, organisé
par la Maison des Jeunes.

COMITE DES FETES
=====

**Elections du bureau
(15 novembre 1985)**

Président : Gérard GANNE

Vice-Président : Roger
BRECEAS.

Treasorier : Jean-Louis
BLANLOEUIL.

Treasorier Adjoint : Gérard
DISCOUR.

Secrétaire : Serge CAPLOT

Secrétaire Adjoint :
Patrick VINCENNAUD

Membres actifs :

Bernard BONNET, Francis
RICHARD, Claude ALANORE,
Jean-Christophe DEDIEU,
Bernard LAURIERE, Rémy
NANGLARD, Yvan DEGORCE,
Gérard SOULAT, Pierre
HASSAN, Richard SALAHA,
Maurice MOREAU.

**CALENDRIER
DES FETES POUR 1986**
=====

JANVIER :

Dim. 12 : Loto des parents
d'élèves.

Vend. 17 : Soirée débat
Parents d'Elèves.

Dim. 19 : Repas des anciens

FEVRIER :

Sam. 1er : Repas des Chas-
seurs.

Sam. 8 : Week-end à la
neige.

Sam. 15 : Soirée Ping-pong

MARS :

Sam. 1er : Don du Sang

Dim. 9 : Galette des rois
des Donneurs de Sang.

Sam. 15 : Soirée Carnaval

Sam. 22 : Soirée variétés
A.D.M.R.

AVRIL :

Sam. 19 : Diner dansant
Comité des Fêtes et
Parents d'élèves.

Dépôt légal : 4ème trimes-
tre 1985.

MAI :

Dim. 4 : Journée portes
ouvertes au Club du 3ème
âge.

Sam. 17 - Dim. 18 - Lun. 19

Fratrie de la Pentecôte

Sam. 31 : Rencontre

Football / Comité des Fêtes
et municipalité.

JUIN :

Sam. 14 : Fêtes des écoles
et de la danse

Sam. 21 : Feux de la Saint-
Jean.

Dim. 22 : Randonnée pédes-
tre organisée par la gym-
nastique volontaire.

Dim. 29 : Fête de l'A.D.

M.R. à VOULGEZAC.

et Journée du sang à
BLANZAC.

JUILLET :

Dim. 13 : Méchoui du Foot
ball et concours de boules

SEPTEMBRE :

Sam. 6 : Journée du sang

Dim. 14 : Courses de Léveliers

Sam. 27 : Soirée Paella
Parents d'élèves.

OCTOBRE :

Dim. 5 : Exposition d'oi-
seaux

Sam. 11-Dim. 12 : Fratrie
des Vendanges

NOVEMBRE :

Sam. 6 : Diner dansant du
Foot

Sam. 22 : Diner dansant
A.D.M.R.

DECEMBRE :

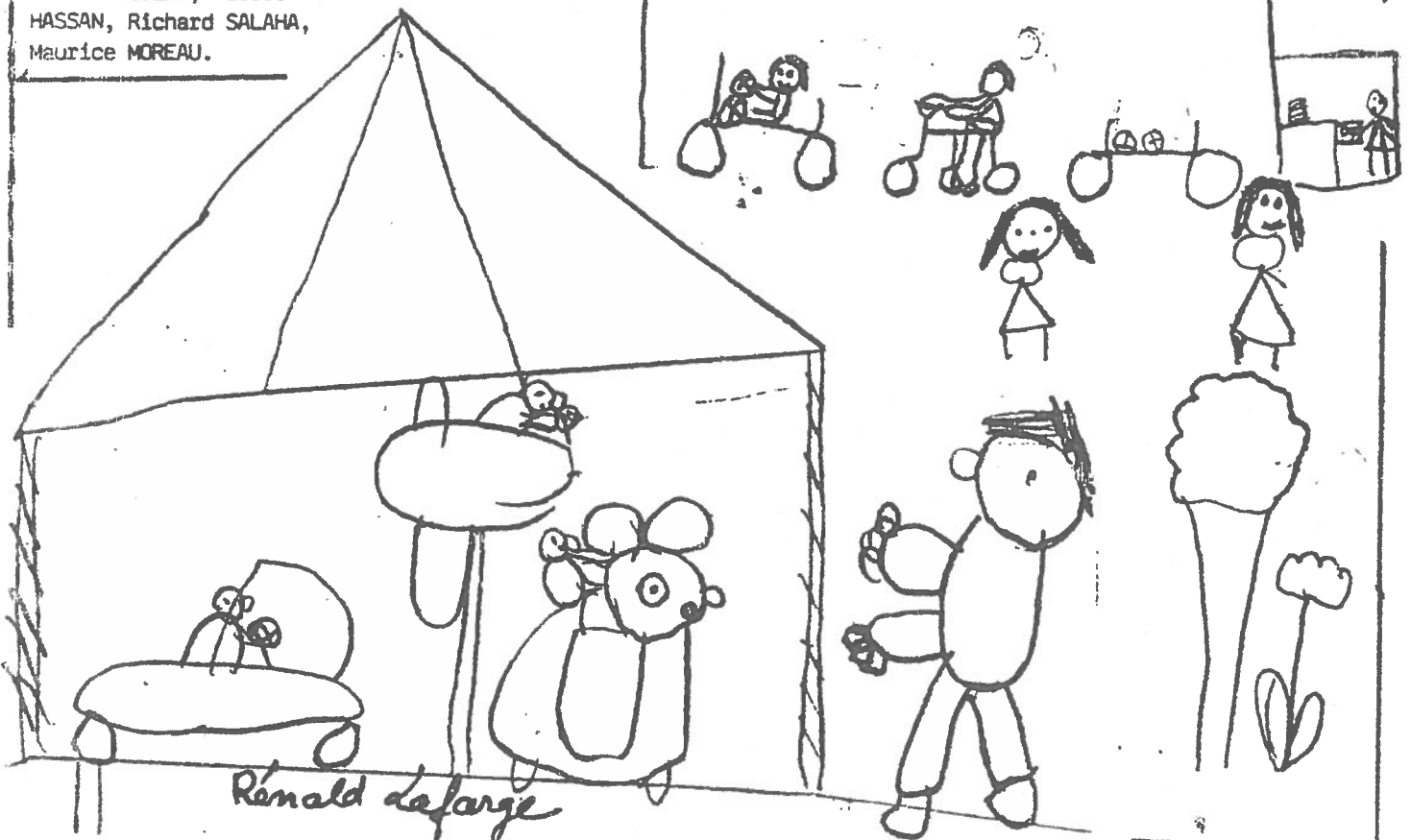
Sam. 6 : Concours de
belote des Parents d'élè-
ves

Sam. 27 : Journée du sang
à BLANZAC

Mer. 31 : Réveillon de la
Saint-Sylvestre.

La fratrie

Alexandra Turmeau



Régnald Lafarge